

Seul le texte prononcé fait foi

**Soirée officielle des 20 ans de la CdC
Berne le 8 oct 2013**

**Intervention de
Pascal Broulis**

Mesdames, Messieurs,

Merci d'être avec nous ce soir.

Merci de participer à cette fête qui marque les vingt ans d'existence de la Conférence des Gouvernements Cantonaux, la CdC, comme elle est usuellement désignée.

En tant que président de cette conférence, mais plus encore en tant que fédéraliste convaincu, c'est un plaisir pour moi de vous saluer.

Comme un individu compte, à vingt ans, les amitiés fortes qu'il a tissées et qui l'accompagneront toute son existence, une institution recense, à vingt ans, les partenariats forts qu'elle a noué.

Vous êtes tous au nombre de ces partenaires, et la CdC est honorée de vous accueillir.

Monsieur Ueli Maurer, Monsieur le Président de la Confédération, vous êtes, avec vos collègues du Conseil fédéral, avec votre administration, notre premier interlocuteur.

Je crois que c'est à la fois normal et indispensable dans un pays construit du bas vers le haut.

Un pays qui n'est pas une nation mais une Confédération, fondée sur une délégation de souveraineté des cantons.

Entre nous le dialogue est essentiel.

C'est pour le vivifier, le charpenter, en particulier sur les grands dossiers de politique extérieure et sur les dossiers transversaux de politique intérieure, que la CdC est née.

Aujourd'hui nos échanges sont institutionnalisés, noués bien en amont des décisions.

J'en veux pour preuve le dialogue sur l'Europe qui s'est instauré ces derniers mois avec Messieurs Didier Burkhalter et Johannes Schneider-Ammann selon un rythme respectant les processus décisionnels des Cantons.

C'est ainsi que la politique de la Confédération peut être comprise et appuyée.

C'est ainsi qu'elle est dynamiquement vécue par les Cantons.

Monsieur le Président de la Confédération, je salue notre partenariat, qui profite à la cohésion Confédérale.

Avec les Chambres fédérales aussi nos liens sont étroits.

Madame Maya Graf, Présidente du Conseil National ; Monsieur Filippo Lombardi, Président du Conseil des Etats : vous représentez ici des Parlementaires dont l'écoute nous est précieuse.

La CdC prise les auditions auxquelles elle participe, non pas en tant que lobby, mais bien en tant qu'institution, comme nous le confère la Constitution fédérale et les Constitutions des 26 cantons.

La CdC prise aussi les rencontres, les « stammtisch », qui sont autant d'occasion de faire entendre son message.

Elle prise particulièrement l'équilibre trouvé avec le Conseil des Etats et qui s'est construit dans le respect mutuel depuis vingt ans.

Merci de l'attention que vous portez à la qualité de nos communications.

Mesdames et Messieurs les membres des gouvernements cantonaux ; sans vous c'est simple : il n'y a pas de CdC !

Vous êtes les piliers de notre édifice, parce que les cantons sont les moteurs du fédéralisme.

Et c'est pour cela que les gouvernements cantonaux doivent vous déléguer aux

réunions de la CdC et que vous devez prendre du temps pour y participer.

Si la voix de la CdC porte, si ses avis pèsent dans l'élaboration des décisions, c'est grâce au cadre clair que les cantons ont su forger.

La règle des 18 voix, de l'accord d'au moins 18 cantons sur 26 pour qu'une position de la CdC soit prise, assure la légitimité de ces positions.

Les opinions divergentes ne sont pas pour autant étouffées, elles peuvent toujours s'exprimer.

Ce système a fait ses preuves et je souhaite qu'il inspire ces autres partenaires de la CdC - très proches - que sont les Conférences spécialisées des directrices et des directeurs.

Car des procédures limpides sont un gage de cohérence et elles contribuent à la vitalité du fédéralisme.

Elles permettent de développer des propositions, de se montrer pro-actifs et pas seulement réactifs, d'éviter le fédéralisme d'exécution et les centralisations néfastes.

Ce qui n'est pas à confondre avec l'harmonisation et l'unification.

Ces évolutions-là, la CdC les soutient, pourvu qu'elles soient populairement souhaitées et appuyées.

Je peux mentionner à titre d'exemple l'article Constitutionnel sur l'encouragement de la Musique ou Harmos qui coordonne la formation.

Mesdames et Messieurs les membres des gouvernements cantonaux, les institutions vivent par l'engagement de ceux qui les servent.

La défense des institutions ; la défense du fédéralisme passe par l'engagement des hommes et des femmes qui font vivre ce pays.

Votre engagement garantit ce fédéralisme de participation qui est la raison d'être de la CdC.

Et je distinguerai ce soir l'engagement de nos amis bernois, qui nous accueillent ici et garantissent donc la participation de tous.

Merci de votre parfaite organisation.

Je n'oublierai pas les membres des parlements cantonaux, les autorités des villes et des communes, les présidents de

partis politiques et les représentants des milieux académiques, qui nous accompagnent.

Vous êtes tous en prise directe avec les réalités du terrain ; vous entendez et vous vous faites entendre des habitants de ce pays dans tous les cercles qui les réunissent; sachez que votre sensibilité fédéraliste est un appui estimé.

Mesdames et Messieurs les représentants de l'économie privée, vous aussi êtes nos partenaires.

Pour la Conférence des gouvernements cantonaux, il est évident qu'il n'y a pas de prospérité, pas de création de richesses - et donc pas de prestations publiques assurées par la fiscalisation de ces richesses - sans les activités que vous développez.

Les conditions-cadres que notre pays peut offrir sont ainsi une préoccupation constante de la CdC.

J'aime à croire quant à moi qu'il est possible de les envisager selon ce même principe de subsidiarité que nous défendons dans les rapports entre la Confédération et les Cantons.

A vous les choix stratégiques favorisant, ici, la pérennité et la croissance de vos entreprises.

A nous les mécanismes assurant une saine répartition des fruits de cette croissance dans tout le pays.

Je pense très directement à la RPT, cette péréquation réussie dans laquelle la CdC a mis, et mettra encore, beaucoup d'énergie.

J'aimerais enfin mentionner des partenaires indirects.

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs de pays proches ou lointains qui nous faites l'amitié de participer à cette soirée, ce n'est pas la CdC, mais bien la Confédération qui est en contact avec vous.

La politique étrangère est de son ressort.

Mais les cantons sont associés à la préparation des décisions lorsqu'elles affectent leurs compétences ou leurs intérêts essentiels.

Et c'est pour que cette préparation soit optimale, pour que le fédéralisme d'ouverture auquel nous tenons soit aussi un fédéralisme d'équilibre, que la CdC est née.

Les Cantons s'engagent notamment très activement dans la politique d'immigration et d'intégration et la CdC a adopté des lignes directrices sur la politique migratoire suisse.

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, vos pays sont souvent au cœur de nos réflexions.

Finalement, Mesdames et Messieurs, je m'aperçois que vous accueillir tous c'est faire le portrait de ce que nous pouvons, non sans fierté, appeler « Le modèle Suisse ».

Ce modèle est complexe, il est intriqué, les pouvoirs y sont partagés.

Mais il se révèle performant parce que les pouvoirs y sont proches des citoyens et scrutés par eux et que ces pouvoirs doivent

toujours se concerter et trouver des consensus.

C'est un modèle profondément fédéraliste, qui permet aux cantons, en étroite collaboration avec la Confédération, de fonctionner comme autant de laboratoires, expérimentant et combinant les règles d'organisation d'une collectivité.

Les Cantons tiennent à cette diversité de pratique, à cette diversité territoriale.

Ils trouvent naturel que des solutions différentes s'appliquent dans des régions différentes, fondées sur des décisions prises en connaissance de cause, à proximité des populations concernées.

Par essence, les cantons refusent la pensée unique.

Loin d'être, comme je l'ai relevé auparavant, un lobby des cantons ; dans l'approche partenariale que je viens de décrire, la Conférence des Gouvernements Cantonaux œuvre depuis vingt ans pour que le fédéralisme soit vivant, alerte, inventif et positif.

Je me réjouis de la voir poursuivre dans cette voie durant de nombreuses autres années.

Je vous remercie de votre attention.

Pascal Broulis